

ABONNEMENT.

SAUMUROIS :	
Un an	30 fr.
Six mois	16
Trois mois	8
Poste :	
Un an	35 fr.
Six mois	18
Trois mois	10

On s'abonne :
A SAUMUR,
chez tous les Libraires ;
A PARIS,
Chez DONGREL et BULLIER,
Place de la Bourse, 32 ;
A EWIG,
Rue Flécher, 4.

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ECHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU : PLACE DU MARCHÉ-NOIR

INSERTIONS.

Annonces, la ligne	40 c.
Réclames, —	30
Faits divers, —	75

RÉSERVES SONT FAITES
Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sauf restitution dans ce dernier cas ; Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction, avant midi.
Les manuscrits déposés ne sont pas rendus.

On s'abonne :

A PARIS,
Chez M. HAVAS-LAFFITE et Co,
Place de la Bourse, 8.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — L'abonnement doit être payé d'avance.

Paraissant tous les jours, le dimanche excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR,

2 Décembre 1879.

Chronique générale.

Sénat. — Dans les couloirs, on s'entre-tient beaucoup de la santé de M. Martel, dont l'état s'est aggravé. On cite déjà plusieurs noms pour le fauteuil de la présidence, mais les deux candidats les plus sérieux sont M. Jules Simon et M. Dufaure. Ce dernier est patronné par M. Gambetta, dont l'influence paraît être très-grande.

La commission de l'enseignement a entendu les délégués de l'Université catholique de Lyon qui ont fourni des documents très-intéressants par les chiffres qu'ils contiennent ; il a été décidé que les délégués de l'Université de Paris seraient entendus prochainement.

Quant à la séance, peu intéressante et fort courte, elle est levée après une brève discussion sur la loi du colportage.

Le Sénat s'ajourne à jeudi.

Chambre des députés. — Le projet de loi abrogeant la loi sur le repos du dimanche est adopté, après discussion, par 305 voix contre 107.

On appelle la première délibération du projet supprimant les aumôniers militaires. Après une courte délibération, la séance est levée.

Les groupes de la gauche se divisent de plus en plus : la gauche et l'extrême-gauche ou M. Clémenceau exerce une grande influence veulent renverser le cabinet et préparent déjà le programme à imposer au futur cabinet.

Le centre gauche refuse de prêter son concours pour faire échec au cabinet.

Tous les chefs de groupes de la gauche se sont réunis.

L'extrême-gauche serait décidée à présenter isolément les interpellations d'ici quelques jours, si la réunion des quatre gauches n'en reconnaît pas l'urgence.

Une partie de l'Union républicaine se déclare également contre la politique de tergiversation.

On croit que les 150 voix des droites, réunies aux opposants de la gauche, forment une majorité contre le cabinet.

On s'agit beaucoup pour décider M. Gambetta à entrer en scène ; mais le chef des gauches ne semble pas disposé à sortir de sa réserve.

Il paraît, cependant, que quelques députés de la majorité doivent faire une démarche auprès de lui pour le sonder au sujet de la présidence du conseil.

Samedi, après son entrevue avec les délégués des gauches, M. Waddington s'est rendu à l'Élysée et a eu une longue conférence avec M. Grévy.

Quelques instants après son arrivée, M. Léon Say se présentait également au cabinet du Président de la République.

On assure qu'en rentrant au quai d'Orsay, M. Waddington aurait annoncé que les difficultés de la situation lui faisaient un devoir de conserver encore son portefeuille, mais qu'il venait de faire connaître à M. Grévy son intention formelle de se retirer dès que le chef de l'État serait en mesure de pourvoir à son remplacement.

On sait que le candidat de M. Gambetta pour le portefeuille des affaires étrangères est M. Challemel-Lacour, mais que M. Grévy a marqué pour ce choix une très-grande répugnance.

M. Grévy préférerait M. Fournier, sauf à donner l'ambassade de Constantinople à M. Challemel-Lacour.

C'est vraisemblablement à cette transaction qu'on s'arrêtera.

Voici les résultats des réunions des différents groupes de la gauche :

Le centre gauche et la gauche républicaine sont formellement résolus à soutenir le ministère tel qu'il est ;

Une partie de l'Union républicaine désire son renversement immédiat et est d'avis qu'il n'y a rien à mettre à la place tant que M. Gambetta n'acceptera pas la présidence du conseil ;

L'extrême gauche est unanime pour le renversement ; elle ne veut point céder sur la question de l'amnistie.

Dans la réunion du centre gauche, M. Germain, délégué à la réunion des bureaux, a dit qu'il n'avait pris aucun engagement. M. de Marcère répond qu'on ne saurait admettre qu'un programme fût imposé au cabinet. M. Ribot a parlé dans le même sens.

En somme, le centre gauche n'a pris aucune résolution.

Jeudi, à la première séance de la Chambre des députés, M. Jolibois, député de l'Appel au peuple, a déposé une proposition de loi ayant pour but d'exonérer, pour 1880, de tout impôt foncier, en principal et en centimes additionnels, les terres plantées en vignes atteintes par le phylloxera.

Cette proposition aurait dû être discutée et votée par acclamation ; mais comme elle émanait d'un député bonapartiste, la majorité républicaine n'a pas même voulu entendre parler d'urgence et a renvoyé la proposition à la commission d'initiative.

C'est-à-dire que la proposition de M. Jolibois est destinée à ne plus jamais voir le jour.

Nous avons dit aussi que MM. Haentjens, Lenglé et Robert Mitchell ont demandé que le gouvernement prit des mesures pour venir en aide à la population ouvrière et agricole que la cherté du pain éprouve cruellement ; MM. Haentjens et d'Ornano insistent également pour qu'une grande impulsion fût donnée aux travaux de construction des chemins vicinaux, et pour la prompte

conclusion des nouveaux traités de commerce.

On sait que M. Nadaud, qui s'honore d'être de « la grande corporation des maçons », mais qui a préféré être député, s'est alors élançé, indigné, à la tribune, et qu'il a affirmé que tout va bien ! que jamais le salaire de l'ouvrier n'a été aussi élevé.

Eh ! sans doute ! à Paris, à Lyon, à Marseille, l'ouvrier se met en grève pour obtenir des patrons 7 et 8 fr. par jour. À son tour, et à titre de compensation, le patron augmente le prix de vente de son immeuble, de ses denrées, et l'ouvrier perd en détail l'augmentation du gain qu'il avait exigée. Depuis dix ans, le loyer d'une chambre d'ouvrier s'est élevé, à Paris, d'un tiers.

Mais si M. Nadaud, comme jadis, pouvait faire « sa tournée de France », il serait moins satisfait du sort de ses anciens camarades.

Naturellement l'ordre du jour a été repoussé.

C'est ainsi que la majorité prend les intérêts de la classe ouvrière.

Nous pouvons affirmer — nous tenons le renseignement d'une source absolument sûre — que M. Gambetta, une fois réélu président de la Chambre des députés, ne poursuivra qu'une seule campagne, celle en faveur du scrutin de liste.

Le chef des gauches sent que le terrain lui manque à Belleville.

Son intention est de se faire porter dans un grand nombre de collèges, de manière à ce qu'il soit bien avéré qu'il est l'arbitre des républicains, et que, M. Thiers n'étant plus là, lui, Gambetta, le remplace au point de vue de l'influence universelle. (Tablettes.)

On nous informe que différents fonctionnaires de la préfecture de police, calomniés publiquement dans la séance du conseil général de la Seine par M. Raspail, viennent de demander l'autorisation d'en appeler aux tri-

Feuilleton de l'Écho Saumurois.

L'AUTOMNE D'UNE FEMME

(Suite.)

Dans la pair de cette conversation familière, il avait pu la mieux considérer qu'à sa première apparition. Ce qu'il avait pris alors pour de la beauté n'était que le rayonnement subtil de ses yeux admirables. Emmeline n'était point régulièrement jolie. La terrible maladie, qui frappe indistinctement les plus jeunes et les plus belles, avait laissé sur ses traits fiers et doux l'indélébile trace de son passage.

Les années, en enlevant aux marques de la petite vérole leur aspect pénible du début, n'en avaient pas moins laissé comme un voile sur l'attrayante physionomie de celle qui avait dû être une merveilleuse enfant à en juger par la coupe du visage et le charme de l'expression.

Robert se demanda si c'était de la beauté première que la jeune fille portait le deuil ; deuil moral, s'entend, car sa taille svelte ondulait dans les plis d'une fraîche robe de toile bleue ; mais ses traits restaient graves et comme empreints de tristesse.

Quand M. de Madiran demanda, deux grandes heures plus tard, le moyen le meilleur pour rejoindre le premier bateau, il y eut une explosion de chagrin chez la mère Rovelou, des protestations véhémentes chez Pierrette.

Pourquoi partir si vite ?... avant d'avoir parcouru les environs ?... sans avoir pris un repos suffisant ?... sans attendre que le capitaine vint passer un jour de congé aux Accroches ?

— Doit-il venir ? demanda Robert.

— Certainement, peut-être demain... Il se pourrait qu'il viât demain, affirma Pierrette.

M. de Madiran réfléchit que rien ne l'attirait à Royan un jour plus tôt qu'un autre, qu'il devait bien à Rovelou le plaisir d'une heure de rapprochement sous son modeste toit, et qu'en somme, puisqu'il avait un abri chez le barbier Toulouse, il pouvait, sans scrupule, prolonger un peu son séjour.

Il déclara donc que l'espoir de serrer la main au digne capitaine, le lendemain, modifiait sa résolution, et que la famille Rovelou n'aurait point à s'inquiéter de son installation, puisque la Providence l'avait conduit tout à point dans l'hospitale maisonnette du Figaro des Accroches.

— Mon Dieu !... que vous allez être mal, monsieur ! ne peut se défendre de murmurer Emmeline en écoutant ce détail.

— Mal !... mademoiselle, quand on a fait la

campagne de France comme volontaire, et que l'on a traversé les misères de notre pauvre héroïque armée, on regarde les Accroches comme une Capoue... et la maison Toulouse comme un palais !

Ce ton de bonne humeur et les souvenirs qu'évoquait le jeune homme apprivoisèrent visiblement Emmeline qui, jusque-là, s'était tenue silencieuse, avec la timidité un peu fière d'une personne née dans un autre milieu.

Elle se mêla, dès lors, à la conversation avec une grâce réservée qui donnait à sa physionomie pensive un charme inattendu.

Sa parole était distinguée, sobre, et, par éclairs, souriante. Cette « élève » de Pierrette Rovelou avait dépassé de mille coudées la maîtresse, et c'était elle à son tour que la maîtresse d'autrefois écoutait avec une naïve admiration.

La simplicité des deux femmes faisait ressortir mieux encore l'élégance innée d'Emmeline, dont le langage et la personne entière révélaient une extraction supérieure.

Bien convaincu de se trouver, par suite d'un caprice inexplicable, en face d'une jeune fille du meilleur monde, M. de Madiran se réserva de se faire éclairer le mystère par Pierrette, qui ne paraissait prendre aucun souci de sa curiosité.

La sœur du capitaine, ne se ressentant en aucune manière de l'accident qui avait failli lui de-

venir si fatal, proposa de faire une petite excursion dans ce coin pittoresque, ce qui fut accepté gaiement.

La vieille mère recommanda de ne pas trop s'attarder, de ne pas oublier l'heure du souper ; la jeune fille abrita ses opulents cheveux noirs sous une cloche de paille brune, Pierrette jeta un fichu du pays sur sa tête grisonnante, et les promeneurs s'en allèrent à travers l'unique rue du hameau, à la grande joie de Robert, qui trouvait son aventure de plus en plus originale.

Elle n'était point longue, cette rue qui se collait au rocher, lequel, criblé comme une écumoire, servait d'asile à cette petite population de marinières.

Mœurs simples, politesse native, caractères tout en dehors, on devinait bien vite les hommes en les voyant saluer et sourire, et les intérieurs en y jetant un coup d'œil au passage.

Emmeline paraissait connaître tout le monde et chacun semblait l'aimer. Les petits enfants venaient à sa rencontre, lui donnant à baiser leurs joues brunes et barbouillées. Les mères avaient pour elle un gros « bonjour » encore plus amical que respectueux. Les vieux tiraient leur bonnet de laine et les chiens mêmes se gardaient d'aboyer.

— On vous aime, ici, mademoiselle, dit M. de Madiran, que ces détails intéressaient.

— Il y a si longtemps qu'ils me voient ! fit-elle.

bunaux contre l'irascible membre du conseil municipal de Paris.

M. Fava, l'évêque de Grenoble à qui M. Lepère faisait demander récemment pourquoi il avait quitté son diocèse sans autorisation, s'est empressé de répondre à M. le ministre des cultes par une lettre. On se demande pourquoi M. Lepère ne l'a pas fait publier.

Tous les membres du conseil d'amirauté présents à Paris ont adressé leurs félicitations à M. Jauréguiberry pour son attitude honnête et résolue dans l'affaire Gent.

Le grand dîner officiel, offert par M. Gambetta au palais de la présidence, à l'occasion de la rentrée des Chambres, devait réunir tous les conseillers municipaux; ceux du vingtième arrondissement (Belleville) ont été les seuls conseillers invités.

A ce dîner figuraient en outre les ministres, MM. le général Aymard, gouverneur de Paris; le colonel Riu, commandant militaire du palais Bourbon; M. Réty, président du conseil général de la Seine, et les membres des bureaux de la Chambre et du Sénat.

Les convives étaient fort gais, le couvert était splendide, les cigares étaient « exquis ». Nous ne nous étonnons plus que M. Nadaud ait affirmé à la Chambre que tout va bien et que les ouvriers, surtout ceux des campagnes, sont enchantés.

M. de Baudry d'Asson a reçu assignation à comparaître, le 16 décembre, devant le juge d'instruction de la Seine. L'assignation lui a été signifiée à son domicile en Vendée, le 26 novembre, veille de la rentrée de la Chambre. Le 27, en effet, elle n'eût pu atteindre le député, devenu inviolable. C'est ruser avec la légalité.

On prête au gouvernement l'intention de faire pendant la session actuelle l'instruction préliminaire du procès dont M. de Baudry d'Asson est menacé, et de commencer les poursuites contre ce député dès que la Chambre se sera séparée de nouveau.

Education laïque: La directrice d'une école communale de filles, de Toulouse, aurait informé ses élèves qu'à partir de ce jour elle ne pourrait les conduire à confesse et aux enterrements sans permission de l'inspecteur primaire. C'est-à-dire que si l'enterrement est religieux, cette institutrice ne sera pas autorisée à y conduire ses enfants, et que, s'il s'agit d'un enfouissement, elle aura toutes les autorisations nécessaires.

On lit dans la *Décentralisation*: « Nous avons le plaisir de constater que

le nombre des élèves de l'Université catholique de Lyon s'accroît toujours; il est sensiblement plus considérable que l'année dernière. Ils ont bien débuté; il y a deux jours, la Faculté des lettres présentait trois jeunes gens à la licence, et ils ont été reçus, l'un avec le n° 1. »

Etranger.

ESPAGNE. — C'est samedi qu'a été célébré, à Madrid, le mariage du roi d'Espagne, Alphonse XII, avec l'archiduchesse Marie-Christine d'Autriche.

Le roi et la reine Isabelle, dont l'arrivée à Madrid a été saluée par l'accueil enthousiaste d'une foule immense qui l'attendait à la gare du Nord, se sont rendus au Prado, où le contrat a été signé et où Sa Majesté et son fils ont dîné avec les archiduchesses.

Tous les édifices publics de Madrid sont décorés de guirlandes et trophées aux couleurs d'Espagne et d'Autriche, et les maisons particulières sont pavisées.

Malheureusement, le mauvais temps qui règne depuis plusieurs jours à Madrid, comme sur toute la péninsule, a sans doute empêché le royal mariage d'avoir lieu à l'église de Notre-Dame d'Atocha, ainsi qu'il avait été arrêté. Samedi, aucun cortège n'était encore commandé pour la cérémonie, qui a dû se célébrer au palais, dans la salle des Ambassadeurs.

Par la même raison, les fêtes officielles ont été remises à aujourd'hui mardi.

Dimanche, le roi et la reine, la reine-mère, les archiduchesses, les infantes, l'archiduc Régnier, la cour, les ministres et les ambassadeurs ont assisté à la représentation des *Huguenots* donnée au Théâtre-Italien.

La salle était splendide.

ALLEMAGNE. — On lit dans la *Gazette de l'Est*:

« De fâcheuses nouvelles recommencent à nous arriver d'outre-Rhin. Nous avons noté qu'il était question, en Prusse, d'accroître notablement les forces militaires, déjà si considérables. Non-seulement le fait est confirmé, mais il est beaucoup plus grave qu'on ne le disait d'abord.

« L'artillerie allemande sera composée de 87 batteries représentant, en temps de paix, 348 canons et 552 sur le pied de guerre.

« On créerait, en outre, 4 nouveaux régiments de cavalerie, 3 d'infanterie, plusieurs bataillons de chasseurs, de chemin de fer et du génie, enfin 42 compagnies d'artillerie de marine et une division de matelots.

« Pour remplir toutes ces nouvelles formations, le nombre des hommes appelés annuellement sous les drapeaux serait élevé de 145,000 à 175,000.

« C'est là une augmentation formidable, et il faut considérer qu'elle ne représente qu'un minimum. Il est, en Allemagne, des

esprits difficiles qui demanderaient encore davantage.

« Nous poserons les éternelles questions: L'Allemagne pourra-t-elle supporter longtemps un fardeau si écrasant? Ne voudra-t-elle pas, en conséquence, l'utiliser au plus vite? Est-ce bien uniquement dans un but défensif que la Prusse, que personne ne songe à attaquer, procède à d'aussi énormes armements? »

Chronique Locale et de l'Ouest.

La rue de la Fidélité.

Certains vieux noms affectés aux rues dans les villes, sont des archives publiques; ils méritent d'être analysés au profit de l'histoire locale: tel est celui de la rue de la *Fidélité*.

Ce vocable désigne la seconde voie transversale, mi-partie ancienne, mi-partie nouvelle, qui conduit de la rue Beaurepaire à la rue Saint-Nicolas, de cette dernière à la rue de la Monnaie.

Nous disons mi-partie ancienne, mi-partie nouvelle, parce qu'avant 1846 la rue de la *Fidélité* contournait, sans se diriger vers celle de la Monnaie, de la rue Saint-Nicolas pour aboutir à la rue Beaurepaire, par celle dite aujourd'hui rue Daillé; ses deux prolongements directs ne datent que de cette dernière époque.

Le nom *Fidélité*, dont aucun vestige monumental et apparent n'explique le sens dans le quartier, ce nom, disons-nous, pique la curiosité de plus d'un touriste et prête aux quolibets de quelques plaisants.

Ceux qui ont lu les *Recherches* de notre historien, M. Bodin père, savent que le nom *Fidélité* se rattache à l'existence à Saumur d'un ancien monastère de religieuses bénédictines; mais beaucoup de ceux-là même ignorent pourquoi ce monastère était désigné sous le titre de la *Fidélité*: notre historien ne le dit pas. Nous allons combler cette lacune par le récit des faits qui en ont provoqué la signification.

Anne d'Autriche séjourna à Saumur avec son fils mineur, Louis XIV, en l'année 1652. Pour occuper leurs loisirs, la reine jugea à propos de rendre visite à la révérende mère Madelaine Gautron, supérieure du monastère de la *Fidélité*: sa capacité, son mérite religieux la mettaient en renom.

Au cours de leur entretien, Anne d'Autriche lui fit cette demande:

« Pourquoi votre monastère est-il qualifié du nom de la *Fidélité*? »

« Madame de Laval, notre fondatrice, lui répondit la supérieure, l'avait nommé ainsi, afin que ce mot la fit souvenir de la *fidélité* qu'elle devait à Dieu! (1) »

« Madame de Laval, répartit la reine, a choisi là un beau nom; que la *fidélité* est une belle chose! Qu'elle est rare en ce temps-ci! »

Anne d'Autriche, en s'exprimant de la

(1) *Vie de Madelaine Gautron*. Ernou, imprimeur à Saumur, 1689.

sorte et avec amertume, faisait allusion à la guerre de la Fronde qui la ramenait à Saumur une seconde fois.

En 1650, elle était venue, appuyée sur la fidélité des habitants, disputer la possession du château aux partisans des frondeurs; elle revenait en 1652 chercher un asile dans cette cité pour disputer à la Fronde le château d'Angers et la ville elle-même.

« Obligée de quitter Paris, la cour, dit M. de Saint-Aulaire dans son *Histoire de la Fronde*, s'était rendue à Saumur où elle demeura sous la garde de Turenne, pendant que le gros de l'armée, conduit par le maréchal d'Hocquincourt, s'approchait d'Angers pour en faire le siège. »

Le duc de Rohan la défendait au soutien des frondeurs.

En reconnaissance de l'hospitalité qu'elle avait reçue des habitants de Saumur, la reine avait fait concéder par le roi, à l'Hôtel-Dieu, certains privilèges que nous avons signalés dans nos *Etudes historiques* sur cet établissement.

Voulant laisser à la supérieure de la *Fidélité* un témoignage de sa gratitude, Anne d'Autriche lui fit concéder le droit de tirer tous les ans deux mille de fagots de la forêt de Chinon: des lettres de donation furent expédiées en bonne forme.

A ceux qui voudraient trouver quelques traces du monastère de la *Fidélité*, aux abords de la rue de ce nom, nous leur dirons:

« Entrez, par la rue Saint-Nicolas, dans la cour commune aux maisons de M^{me} veuve Boutin, gantière, et de M. Berge, menuisier; vous reconnaîtrez, à la forme des croisées qui éclairaient les ateliers de ce dernier, que là était la chapelle de la *Fidélité*.

« Regardez ensuite, à la Bibliothèque de la ville, la vieille vue de Saumur de Mérian en 1660, vous y reconnaîtrez le campanile qui en couronnait la toiture. »

PAUL RATOUIS.

Avis administratif. — Le Maire de la ville de Saumur rappelle aux personnes qui ont souscrit, le 29 novembre 1879, à l'emprunt communal de 84,000 fr., que jeudi prochain, 4 décembre courant, à 3 heures de l'après-midi, il sera procédé par le Maire, en séance publique, à la Mairie, au tirage au sort des époques de remboursement pour chacune des cinq séries d'obligations. Saumur, le 1^{er} décembre 1879.

Le Maire, J. COMBIER.

La neige est tombée dimanche soir à Paris et la nuit suivante à Tours.

Hier, dans l'après-midi, elle a également tombé à Saumur; les rues et les toitures en sont couverts d'une légère couche.

La foire. — Mauvais temps pour notre foire. Le grand nombre de boutiques et les spectacles de tous genres qui garnissent la chaussée du quai de Limoges jusqu'à la place Saint-Michel, nous la promettaient cependant très-brillante.

Nous appelons particulièrement l'attention du public sur le théâtre monumental de M. Emile Cocherie, occupant tout un côté de la place de la Bilange, et dont le spectacle offert est digne en tous points d'attirer la foule.

Neuillé. — Le sieur Louis Petit, meunier à Neuillé, possédait un fort joli poulain. Un matin de la semaine dernière, il ne le vit plus à l'écurie. S'est-il enfui ou a-t-il été dérobé? Quoi qu'il en soit, le poulain n'est pas encore retrouvé.

Les journaux d'Angers signalent une crue très-forte de la Sarthe et de la Maine. Les parties basses dans les plaines sont inondées. En bien des endroits, il s'est formé une très-forte couche de glace.

ANGERS.

On lit dans l'*Union de l'Ouest*:

« Notre Conseil municipal a commencé, postérieurement au 17 novembre, la discussion du budget de 1880; il y a déjà employé plusieurs séances. Dans la séance de vendredi, il a émis un vote qui met le sceau à son renom d'intolérance et d'iniquité républicaines.

« Par quatorze voix contre treize — une voix de majorité, comme pour la République, — il a décidé de retrancher du budget

avec un sourire qui embrassait dans la même caresse mères, vieillards, bébés et terriers.

— Les Accroches auraient-ils eu la rare faveur d'abriter votre enfance, mademoiselle?...

— Mon Dieu, oui, monsieur... Ma pauvre bonne nourrice habitait un joli petit creux de rocher... pas loin d'ici... tenez, là-bas à gauche. Maintenant, il y a de la verdure... parce que le rocher, trop miné, a roulé un beau matin dans la Gironde.

On descendait vers le fleuve. Une belle allée de peupliers en suivait le cours pendant une centaine de mètres. L'ombre frissonnante de leurs grands rameaux grêles prêtait sa poésie à ce paysage très-calme et très-doux.

De larges ailes blanches effleuraient l'horizon, comme un vol d'oiseaux. C'étaient les petits navires agiles et les lourdes barques pontées qui se croisaient dans le fleuve élargi.

Des pêcheurs nettoyaient leur canot sur le rivage en chantant, sur un rythme lent et cadencé, je ne sais quel mélange bizarre de romance française et de ballade créole.

Ils avaient été matelots, ces pêcheurs, et rapportaient des bribes de souvenirs de chaque pays où ils avaient relâché.

Emmeline, qui marchait un peu en avant, répéta machinalement, à demi-voix, le refrain créole.

Lui aussi le connaissait, ce refrain, pour l'avoir entendu tomber souvent des lèvres de la comtesse

d'Anglejean, alors que, dans son salon peuplé d'oiseaux, on la suppliait de laisser entrevoir un peu de son talent naturel pour la musique.

Il tressaillit donc en retrouvant cet air qu'il aimait, murmuré par cette bouche inexpérimentée. Cela venait de le rejeter une fois encore dans des souvenirs chers et blessants à la fois.

Pour leur échapper, comme il l'avait déjà fait dans cette même journée, il ne vit rien de meilleur que la conversation de cette jeune fille sereine et grave, dont le hasard le rendait le compagnon de promenade.

— Vous chantez cette ballade, mademoiselle, comme si elle avait bercé votre sommeil d'enfant.

— C'est tout à fait cela, monsieur, une vraie berceuse.

— Serait-ce donc un refrain de votre pays?

Il demandait cela sans trop savoir pourquoi, vraiment?... Peut-être parce que cette jeune fille avait dans la démarche la grâce nonchalante et l'indicible charme des créoles.

Emmeline se retourna vers Pierrette:

— Quel est, au juste, mon pays, Pierrette, sais-tu? dit-elle d'un ton tranquille.

Robert demeura tout abasourdi. Quoi! cette enfant ne savait point où elle était née?

Avec son grand calme, Pierrette répondit qu'elle était Française et bien Française, grâce à Dieu!... car, pour elle, les habitants des colonies n'étaient

que des Français de hasard.

Cette assertion hardie amena un accès de gaieté chez les deux jeunes gens, qui se mirent bientôt à discuter, avec un égal intérêt, sur les lignes caractéristiques de chaque race.

Emmeline avait une instruction assez étendue, un peu diffuse, comme si le temps lui eût fait défaut pour s'assimiler des lectures trop rapides. Elle paraissait savoir une foule de faits historiques ou littéraires dont Pierrette n'avait aucune idée, et l'on devinait qu'une direction vivifiante n'avait point été donnée à son développement intellectuel.

L'énigme devenait plus attrayante. Robert y prenait goût, comme à un jeu agréable destiné à remplir les vingt-quatre heures de son aventure.

On rentra, toujours causant; il y avait longtemps déjà que, sur le terrain où les jeunes gens avaient porté l'entretien, Pierrette ne pouvait plus les suivre. C'était autrefois sans doute une excellente gouvernante, mais une institutrice, jamais.

(A suivre.)

CLAIRE DE CHANDREUX.

les allocations proposées par M. le maire pour les salles d'asile et les écoles que dirige les Sœurs de Saint-Charles, de la Sagesse et de Saint-Vincent-de-Paul.

La discussion a été vive. MM. Lorient, Hébert et Oriolle ont successivement fait valoir tous les arguments que le bon sens, la justice, la loyauté, les services rendus et constatés, les besoins de la population, les nécessités budgétaires justifient aux yeux de tous les hommes sincères et désintéressés.

La majorité du Conseil municipal s'est divisée. M. le docteur Guignard, quoique partisan de l'enseignement laïque, a appuyé la proposition de MM. Lorient, Hébert et Oriolle.

M. Prieur l'a vivement combattue, disant que les asiles ne seraient pas fermés, et que les congrégations auraient ou trouveraient de quoi subvenir aux besoins de leurs écoles et asiles.

M. le maire a dit qu'en présentant au vote du Conseil les subventions en question, il avait pensé, lui partisan absolu de l'instruction laïque, que les établissements scolaires de la ville d'Angers n'étaient pas suffisants pour subvenir à tous les besoins de la population, et que, provisoirement, il avait cru devoir maintenir les allocations.

L'administration tout entière, constamment, a voté avec la minorité pour le maintien des allocations. Cela nous fait regretter encore plus que le vote n'ait pas eu lieu par scrutin nominal. Il faudrait connaître les noms des quatorze républicains qui aiment mieux supprimer des écoles et des asiles ouverts aux pauvres, que de ne pas donner cours à leurs préventions de coterie haineuse et anti-libérale.

On lit dans le *Journal de Maine-et-Loire* :

« Nous sommes en mesure d'annoncer à nos lecteurs que nos informations sur l'assassinat de la Baumette sont confirmées, sauf un détail ; ce n'est pas dans un café, mais dans la rue, qu'a eu lieu l'altercation qui a mis sur la trace des coupables.

Les auteurs présumés de ce crime sont arrêtés ; l'instruction commencée aussitôt se poursuit. Des filles de bas étage sont inculpées dans cette affaire. Dès que nous aurons des détails, nous les ferons connaître, s'il y a lieu. »

LA REPRISE DE *Charles VI* AU GRAND-THEATRE D'ANGERS.

Nous lisons dans le *Journal de Maine-et-Loire* :

« Jeudi dernier, excellente reprise de *Charles VI* au Grand-Théâtre. — Salle comble, et beau succès pour les principaux interprètes de l'œuvre d'Halévy.

Cet ouvrage est populaire. — Il y règne un souffle puissant de haine contre l'Angleterre qui ira longtemps encore au cœur des Français dont la mémoire garde le souvenir d'un passé lointain et même, hélas ! d'un temps bien plus rapproché de nous.

Le grand succès de la soirée a été pour M^{lle} Reggiani et M. Rougé.

Quel joli rôle que celui d'Odette ! mais aussi comme M^{lle} Reggiani en a fait une ravissante création ! Quelle tendresse touchante pour son vieux roi, quelle noble ardeur guerrière et quel grand patriotisme en face des Anglais et des traitres ! — Bravo, Mademoiselle, vous êtes de l'étoffe dont on fait les grands artistes, — et les Angevins n'oublieront jamais les excellentes soirées que vous leur avez données, nous l'espérons, notre Grand-Théâtre.

M. Rougé est tout simplement admirable dans le rôle de Charles VI, — qu'il a rendu magistralement avec la double autorité d'un chanteur et d'un acteur consommé. — Le contraste était saisissant entre le pauvre fou jouant aux cartes avec Odette, et le roi de France ayant recouvré la raison, bénissant son fils, et lançant aux Anglais et à la reine sa malédiction, avec un cri de : *Guerre aux tyrans !*

M. Gense s'est tiré avec honneur du rôle secondaire du dauphin ; c'est avec beaucoup de charme qu'il a chanté la jolie phrase musicale « Gentille Odette ! eh quoi, ton cœur palpite. »

Ajoutons qu'après de ces trois artistes, M. Sureau a trouvé quand même le moyen de se faire remarquer et applaudir dans le rôle pourtant bien effacé de Raymond.

Parmi les morceaux que le public paraît avoir le plus goûtés, citons la chanson du ténor, au 1^{er} acte, avec le chœur : *Guerre aux*

tyrans ; le duo de *Gentille Odette*, bien interprété par M. Gense et M^{lle} Reggiani ; le charmant duo des cartes, la prière en quatuor sans accompagnement ; toute la scène du 3^e acte entre Odette et le roi et la phrase si pérorante du baryton : *Avec la douce chansonnette, berce ton vieil enfant*, etc.

Mentionnons enfin le décor, le cortège et la bataille du 3^e acte, qu'on a chaudement applaudis ; nous avons compté jusqu'à six chevaux caracolant sur la scène ; le tableau des spectres a paru également bien réussi. En résumé, une bonne représentation à tous points de vue.

M. Brugnot mérite aussi les plus grands éloges pour la mise en scène de ce bel opéra. »

Dans son compte rendu, le *Patriote* dit aussi au sujet de cette reprise :

« Grand succès pour l'administration qui, cela est visible, a monté *Charles VI* avec un soin tout jaloux de plaire aux spectateurs. »

M^{lle} Reggiani et M. Rougé ont vaillamment supporté toute la charge de leur rôle écrasant, et à ceux-ci, ni les applaudissements aussi bien mérités que tombant serres comme grêle, ni les rappels n'ont fait défaut. M^{lle} Reggiani a reçu un splendide bouquet et le public a ratifié cette ingénieuse galanterie.

M. Rougé a dans le registre élevé et de tête les notes les plus douces. Il a détaillé avec goût et un véritable accent de tristesse résignée le grand air de la folie, du deuxième acte, qui est peut-être la plus belle page du chef-d'œuvre. »

Quelle plus douce figure que celle d'Odette de Champdivers, — la petite reine, — comme les vassaux reconnaissants la nommaient à cette époque. »

C'est cette gracieuse figure devenue légendaire que M^{lle} Reggiani a rendu avec un grand cachet de vérité, de passion contenue et j'ajouterais même de virgine mysticité. L'excellente voix de l'artiste parfois soupire mélancoliquement, tantôt sonne virile — comme dans le duo des cartes, par exemple, — et réchauffe. Les paroles arrivent claires, précises, accentuées, et les notes brillent comme des pierres à facettes vives que traînerait dans son cours un ruisseau limpide. »

La seconde représentation de *Charles VI* a été donnée samedi au théâtre d'Angers.

TOURS.

Un affreux accident est arrivé samedi, rue Colbert, 84.

La femme Moite, âgée de 80 ans, avait mis un assez grand feu dans sa chaufferette. Ses jupons se sont enflammés, et au lieu de chercher à étouffer les flammes elle s'est mise à courir au dehors. A ses cris, plusieurs voisins s'empressèrent de lui porter secours. Le feu fut promptement éteint, mais déjà la pauvre femme avait reçu des brûlures qui avaient profondément entamé les chairs. Transportée à l'hôpital, elle a succombé la nuit suivante, au milieu de souffrances épouvantables.

(*Journal d'Indre-et-Loire.*)

On écrit de Tours, 27 novembre, au *Moniteur vinicole* :

« La quantité de vin récoltée en Touraine peut, dès maintenant, s'apprécier d'une façon suffisamment exacte ; elle n'est pas supérieure à 4 hectolitres par hectare. Le département d'Indre-et-Loire compte, d'après les meilleurs renseignements, 65 mille hectares de vignes, ce qui donnerait 260,000 hectolitres de vin dont la qualité, prise dans son ensemble, est certainement déplorable. Cependant quelques vignobles, et même quelques propriétaires, ont récolté des vins passables, que l'on se prend à regarder comme très-bons, comparativement, bien entendu, ce qui n'est pas difficile.

Le vignoble de Bourgueil a fait avec ses raisins rouges une certaine quantité de vins blancs en pressant de suite la malheureuse vendange à peine noircie par le soleil, dont l'action a été entravée par la désastreuse gelée dont je vous ai déjà entretenu. Depuis ce moment, le temps a été favorable à la maturation du bois, au développement du bourgeon, espoir de la future récolte. D'excellentes façons d'automne sont données et se donnent tous les jours, et, sous ce rapport, l'espoir paraît renaitre, pour la production prochaine. »

POITIERS.

Jeudi dernier, un accident qui a eu des conséquences bien funestes s'est produit au parc d'artillerie des Sables, à Poitiers. Le sieur Berteau, Constant-Lubin, âgé de 23 ans, né à Saint-Porchaire (Deux-Sèvres), artificier au 33^e d'artillerie, redressait la vis d'un obus. Il avait à cet effet mis le projectile dans un étai et frappait sur la vis à coups de marteau, quand tout à coup l'obus éclata, et, lui labourant l'abdomen, lui broya les deux cuisses et le poignet gauche.

Deux autres artilleurs, artificiers comme lui, et appartenant au 20^e régiment de la même arme, ont reçu des éclats qui ont nécessité leur transfert à l'infirmerie.

Berteau est mort samedi, à 3 heures du soir, des suites de ses blessures, et ses obsèques ont eu lieu dimanche.

Tout le régiment auquel il appartenait, musique en tête, l'a accompagné à la gare, où les deux frères du défunt l'ont ramené à Saint-Porchaire. (*Journal de la Vienne.*)

L'honorable maire de Moussac-sur-Vienne, M. de Trallebeau, vient d'être suspendu de ses fonctions pour avoir assisté à la conférence de M. de Mun à Montmorillon, c'est-à-dire à une réunion absolument légale.

Dans les considérants de son arrêté, M. le préfet de la Vienne fait un grief à M. de Trallebeau « d'avoir fourni à ses administrés les moyens de transport et de les avoir lui-même conduits » à la réunion.

Un maire n'est plus libre de recevoir qui il veut dans sa voiture.

LE PRIX DE LA VIANDE.

Neuf bouchers du Mans vendent en ce moment la viande de 50 à 65 centimes le demi-kilogramme, suivant qualité.

Un boulanger de la même localité vend le pain de six kilogrammes 10 centimes au-dessous du prix de la ville.

Le *Moniteur orléanais* nous apprend que M. Chalot, boucher à Orléans, a fait annoncer par les journaux qu'il donne la viande à seize sous la livre. Les personnes qui ont quitté leurs fournisseurs pour s'adresser à lui déclarent qu'il leur livre à seize sous de la viande de première qualité. M. Chalot déclare qu'à ce prix il fait très-bien ses affaires.

A Bourges, deux bouchers ont abaissé le prix de la viande, l'un de 10, l'autre de 20 centimes.

Enfin, nous lisons dans l'*Indépendant de l'Ouest* que quatre principaux bouchers de Flers (Orne) ont, dans une réunion présidée par M. le maire, à l'Hôtel-de-Ville, consenti à abaisser le prix de la viande de 10 centimes par demi-kilogramme.

France — Algérie — Colonies.

Nous appelions, l'année dernière, l'attention de nos lecteurs sur un magnifique cadeau d'étranges, le *Grand Atlas départemental de la France et des Colonies* ; le succès obtenu a dépassé toutes les espérances. Trois éditions successives ont été épuisées ; la QUATRIÈME, revue et accompagnée de nouveaux suppléments, vient de paraître. Ce succès si rapide est dû à la valeur incontestable de l'œuvre et aux si larges facilités de paiement accordées par l'éditeur.

Nous croyons devoir rappeler sommairement le contenu de ce grand ouvrage. 406 cartes composent l'Atlas, dont le texte équivaut à la matière de 40 volumes in-8^o.

L'introduction, très-détaillée, embrasse l'histoire générale de la France, les développements successifs de son territoire, ses divisions diverses, son organisation actuelle sous le rapport politique, administratif, militaire, maritime, judiciaire, universitaire, religieux, etc. Cette introduction se complète par une grande carte générale, présentant l'ensemble de la France actuelle, une carte de la Gaule sous les Romains et une carte de la France avant 4789.

90 cartes représentent les départements ; ce nombre s'explique par le maintien dans l'Atlas de départements que le sort des armes a politiquement séparés de notre pays, mais qui ont vécu de notre vie, qui ont partagé nos gloires, et dont les habitants furent si longtemps nos compatriotes.

La carte de chaque département renferme l'indication de toutes les communes, routes, chemins de fer, fleuves, rivières, canaux, etc. Le texte contient une notice historique très-complète, des notes sur la topographie, la constitution géologique et orographique.

l'aspect physique, la météorologie, l'histoire naturelle (règne animal, règne végétal, règne minéral) ; le cours des fleuves, des rivières, des canaux, les localités qu'ils arrosent, les noms de toutes les stations de chemins de fer, les routes nationales et départementales, les curiosités naturelles, les antiquités celtiques, romaines et du moyen âge ; la population, son caractère, ses mœurs, ses jeux, ses fêtes, son langage ; l'organisation civile, politique, militaire, maritime, financière, judiciaire, universitaire, religieuse ; les sociétés savantes et la bibliographie relative au département.

43 cartes sont consacrées à l'Algérie et aux Colonies françaises.

La partie du texte relative à nos colonies a reçu des développements exceptionnels et formerait à elle seule plusieurs volumes in-8^o. Ce travail, sans précédent et rédigé d'après les documents officiels les plus complets et les plus récents parvenus aux ministères, permet aux lecteurs d'embrasser l'ensemble de nos possessions, d'en connaître l'histoire, d'en apprécier les ressources et l'avenir, et répandra dans notre pays des notions d'une utilité incontestable et pourtant jusqu'ici fort négligées.

Deux tableaux d'une grande étendue terminent le dernier volume de l'ouvrage :

1^o Un tableau des départements de la France par arrondissements et par cantons, indiquant le nom des chefs-lieux d'arrondissement, celui des chefs-lieux de canton, le nombre de communes dont chaque canton se compose, la distance du chef-lieu du département à Paris, celle du chef-lieu d'arrondissement au chef-lieu du département et celle du chef-lieu du canton au chef-lieu d'arrondissement. Il renferme, avec les mêmes éléments statistiques, le nom de toutes les communes de l'Algérie par arrondissements et par cercles ;

2^o Un tableau contenant, sous le titre de : *Célébrités de la France*, la nomenclature, par département et suivant l'ordre alphabétique, de tous les personnages célèbres qui l'ont illustré, leur qualité, le lieu et la date de leur naissance, le lieu et la date de leur mort. Cette nomenclature compte aujourd'hui plus de 20,000 noms.

Une reliure artistique, dont les dessins sont signés E. MORIN, fait de l'ouvrage une publication de luxe, aussi bien à sa place sur une table de salon que dans une bibliothèque.

Cet Atlas nous paraît donc être, à tous les points de vue, le plus beau cadeau d'étranges que l'on puisse faire en ce genre.

Librairie Abel PILON. — A. LE VASSEUR, successeur, 33, rue de Fleurus, Paris. — 2 volumes richement reliés. Prix 425 francs, payables cinq francs par mois.

UNE HEUREUSE DÉCOUVERTE.

Un pharmacien de Vauconeurs, M. MARÉCHAL, vient de découvrir un merveilleux remède, le *Spasalgique*, qui enlève instantanément les névralgies et les migraines, les maux de dents et les maux de tête.

Le *Spasalgique-Maréchal*, qui coûte 2 fr., se trouve dans les bonnes pharmacies. — Le dépôt à Saumur est chez M. NORMANDINE.

Marché de Saumur du 29 novembre.

Blé de semence . . .	27 65	Huile de noix . . .	50 125
Blé nouv. (Ph.) . . .	—	Huile de chene . . .	50 —
Froment (Ph.) 77 . . .	25 50	Graine trèfle . . .	50 —
Halle, moy. 74 . . .	25 09	— luzerne . . .	50 —
Seigle	75 15 60	Foin (dr. c.) 780 . . .	68 —
Orge	65 15 50	Luzerne — 780 . . .	60 —
Avoine h. bar. 50 . . .	10 —	Paille — 780 . . .	60 —
Fèves	75 15 75	Amandes	50 —
Pois blancs	80 45	Cire jaune	50 190
— rouges	80 52	Chanvres 1 ^{re}	—
Graine de lin	70 —	— qualité (52k.500) . . .	48 —
Chenevis	50 18	— 2 ^e	43 —
Farine, culas	157 73	— 3 ^e	36 —

COURS DES VINS.

BLANCS (2 hect. 30).	
Coteaux de Saumur, 1877 . . .	1 ^{re} qualité . . . à 130
Id. 1877	2 ^e id. à 110
Ordin., envir. de Saumur 1877 . . .	1 ^{re} id. à 105
Id. 1877	2 ^e id. à 100
Saint-Léger et environs 1877 . . .	1 ^{re} id. à 105
Id. 1877	2 ^e id. à 100
Le Puy-N.-D. et environs 1877 . . .	1 ^{re} id. à 95
Id. 1877	2 ^e id. à 90
La Vienne, 1877	1 ^{re} id. à 80
ROUGES (2 hect. 20).	
Souzay et environs, 1877	1 ^{re} qualité . . . 140 à 150
Id. 1878	2 ^e id. à 140
Champigny, 1878	1 ^{re} qualité . . . 200 à 215
Id. 1877	2 ^e id. à 150
Id. 1877	1 ^{re} id. à 140
Id. 1877	2 ^e id. à 130
Varrains, 1877	1 ^{re} id. à 140
Varrains, 1878	2 ^e id. à 130
Bourgueil, 1878	1 ^{re} qualité . . . à 160
Id. 1877	2 ^e id. à 150
Id. 1877	1 ^{re} id. à 140
Id. 1877	2 ^e id. à 130
Restigné 1878	1 ^{re} id. à 140
Id. 1877	2 ^e id. à 130
Chinon, 1878	1 ^{re} id. à 130
Id. 1877	2 ^e id. à 120
Id. 1877	1 ^{re} id. à 110
Id. 1877	2 ^e id. à 100

CRÉDIT HYPOTHÉCAIRE (17^e ANNÉE)

PRÊTS sur MAISONS et BIENS RURAUX.

Les demandes doivent être adressées à MM. REJOU et C^{ie}, banquiers, rue Le Peletier, 9, à Paris; il y est immédiatement répondu par lettres personnelles et ne portant aucune indication extérieure.

SANTÉ ET ÉNERGIE A TOUS rendues sans médecine, sans purges et sans frais, par la délicieuse farine de Santé dite:

REVALESCIÈRE

Du BARRY, de Londres.

Guérissant les dyspepsies, gastrites, gastralgies, constipations, glaires, vents, aigreurs, acidités, pituites, nausées, renvois, vomissements, même en grossesse, diarrhée, dysenterie, coliques, toux, asthme, étouffements, étourdisse-

ments, oppression, congestion, névrose, insomnies, mélancolie, faiblesse, épuisement, anémie, chlorose, tous désordres de la poitrine, gorge, haleine, voix, des bronches, vessie, foie, reins, intestins, muqueuse, cerveau et sang; toute irritation et toute odeur fiévreuse en se levant ou après certains plats compromettants: oignon, ail, etc., ou boissons alcooliques, même après le tabac. C'est en outre la nourriture par excellence qui, seule, suffit pour assurer la prospérité des enfants. — 32 ans de succès, 100,000 cures, y compris celles de Madame la duchesse de Castelluart, le duc de Plinskow, Madame la marquise de Bréhan, Lord Stuart de Decies, pair d'Angleterre, M. le docteur-professeur Dédé, etc.

N^o 63,476: M. le curé Comparet, de dix-huit ans de dyspepsie, de gastralgie, de souffrances de l'estomac, des nerfs, faiblesse et sueurs nocturnes.

Cure N^o 99,625. — Avignon, 18 avril 1876. Que Dieu vous rende tout le bien que vous m'avez fait! La Revalescière du Barry m'a guérie à l'âge de 61 ans. — J'avais des oppressions les plus terribles, à ne plus pouvoir faire aucun mouvement, ni m'habiller, ni me déshabiller, avec des

maux d'estomac jour et nuit et des insomnies horribles. Contre toutes ces angoisses, tous les remèdes avaient échoué, la Revalescière m'en a sauvé complètement. — BORREL, née Carbonnetty, rue du Balai, 11.

Cure N^o 98,614: Depuis des années je souffrais de manque d'appétit, mauvaise digestion, affections de cœur, des reins et de la vessie, irritation nerveuse et mélancolie; tous ces maux ont disparu sous l'heureuse influence de votre divine Revalescière. LÉON PEYCLET, instituteur à Cheysoux (Haute-Vienne).

Quatre fois plus nourrissante que la viande, elle économise encore 50 fois son prix en médecines. En boîtes: 1/4 kil., 2 fr. 25; 1/2 kil., 4 fr.; 1 kil., 7 fr.; 2 kil., 12 fr.; 4 kil., 23 fr.; 6 kil., 36 fr.; 12 kil., 70 fr. — La Revalescière chocolatée, en boîtes, aux mêmes prix. Elle rend l'appétit, bonne digestion et sommeil rafraîchissant aux plus agités. — Envoi contre bon de poste. Les boîtes de 36 et 70 fr. franco. — Dépôt à Saumur, COMMON, 23, rue Saint-Jean; GONDRAND; Besson, successeur de TEXIER; J. RUSSON, épiciers, quai de Limoges, et partout chez les bons pharmaciens et épiciers. — Du Barry et C^{ie} (limited), 8, rue Castiglione, Paris. (272)

CHEMINS DE FER DE L'ÉTAT

Lignes de Poitiers-Saumur, Montreuil-Angers.

DÉPARTS		ARRIVÉES	
DE SAUMUR	A POITIERS	A POITIERS	A ANGERS
6 h. 25 matin.	10 h. 30 matin.		
8 10 —			
1 25 soir.	4 35 soir.		10 h. 54 matin.
4 55 —			11 15 soir.
7 40 —	11 35 —		

DÉPARTS		ARRIVÉES	
DE POITIERS	A MONTREUIL	A SAUMUR	A ANGERS
5 h. 50 matin.	8 h. 52 matin.	9 h. 48 matin.	
10 45 —	5 14 soir.	6 25 soir.	
12 15 soir.	3 35 —	4 18 —	
6 45 —	10 32 —	11 —	

Il y a, en outre, un train venant d'Angers et partant de Montreuil à 7 h. 15 matin, arrivant à Saumur à 7 h. 45.

P. GODET, propriétaire-gérant.

COURS DE LA BOURSE DE PARIS DU 1^{er} DÉCEMBRE 1879.

Valeurs au comptant.				Valeurs au comptant.				Valeurs au comptant.			
Dernier cours.	Hausse	Baisse.		Dernier cours.	Hausse	Baisse.		Dernier cours.	Hausse	Baisse.	
3 %			81 70	Crédit Foncier colonial			475	Canal de Suez			716
3 % amortissable			83 50	Crédit Foncier, act. 500 f.			1057 50	Crédit Mobilier esp.			
4 1/2 %			112	Obligations foncières 1877			378	Société autrichienne			572 50
5 %			115 05	Soc. gén. de Crédit industriel et commercial			700	OBLIGATIONS.			
Obligations du Trésor			215 25	Crédit Mobilier			571 25	Orléans			387 50
Dép. de la Seine, emprunt 1857			240	Crédit foncier d'Autriche			695	Paris-Lyon-Méditerranée			385
Ville de Paris, oblig. 1855-1860			508	Est			706 25	Est			379 50
— 1865, 4 %			528	Paris-Lyon-Méditerranée			1130	Nord			392
— 1869, 3 %			406 50	Midi			870	Ouest			354
— 1871, 3 %			401 50	Orléans			1140	Midi			354 50
— 1875, 4 %			515	Ouest			755	Paris (Grande Ceinture)			387
— 1876, 4 %			514 25	Compagnie parisienne du Gaz			1310	Paris-Bourbonnais			384 50
Banque de France			3375	C. gén. Transatlantique			613 50	Canal de Suez			560
Comptoir d'escompte			842 50								
Crédit agricole											

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS. GARE DE SAUMUR

DÉPARTS DE SAUMUR VERS ANGERS.

3 heures 8 minutes du matin, express-poste.	
6 — 45 — — — — —	(s'arrête à Angers), omnibus-mixte.
8 — 56 — — — — —	soir, express omnibus (s'arrête à Angers).
1 — 25 — — — — —	
3 — 32 — — — — —	
7 — 15 — — — — —	
10 — 37 — — — — —	

DÉPARTS DE SAUMUR VERS TOURS.

3 heures 36 minutes du matin, direct-mixte.	
8 — 31 — — — — —	omnibus express.
9 — 40 — — — — —	soir, omnibus-mixte.
12 — 40 — — — — —	omnibus-mixte, express-poste.
4 — 44 — — — — —	
10 — 28 — — — — —	

Le train partant d'Angers à 5 h. 35 du soir arrive à Saumur à 6 h. 56.

HOSPICE GÉNÉRAL DE SAUMUR.

ADJUDICATION DE FOURNITURES D'OBJETS DE CONSOMMATION
A faire audit Hospice général pendant l'année 1880.

Le vendredi 19 décembre 1879, à midi, il sera procédé, par la Commission administrative de l'Hospice général de Saumur, au siège de l'administration, rue des Boires, à l'adjudication des fournitures à faire audit Hospice général, depuis le 1^{er} janvier 1880 jusqu'au 31 décembre de la même année, des objets suivants:

- 1^{re} SECTION. Beurre, œufs;
- 2^e id. Sel, sucre, savon, riz, fromage de Gruyère, vermicelle, café, chocolat, poivre, amidon fin et surfin, farine de graine de lin;
- 3^e id. Huile de colza, chandelles, bougies;
- 4^e id. Bois de sapin;
- 5^e id. Charbon de terre en roche, de la provenance de Cardiff et de Merthyr (Angleterre).

L'adjudication aura lieu sur soumissions cachetées, lesquelles seront reçues au Secrétariat de l'Hospice général, jusqu'à l'heure incluse qui doit en précéder l'ouverture. Les personnes illettrées devront présenter une soumission dressée par un fondé de pouvoirs dont la procuration notariée sera jointe à l'enveloppe.

Les soumissions seront timbrées; elles porteront cette suscription: *Soumission pour la fourniture à faire à l'Hospice général de Saumur, des articles compris dans la section n^o*. Elles exprimeront un rabais en centimes, sans fraction de centimes. Des prix fermes pourront être indiqués pour les 1^{re}, 4^e et 5^e sections.

On n'admettra à concourir aux adjudications que les personnes notablement solvables et qui exercent personnellement le genre de commerce auquel se rapportent les adjudications.

Le cahier des charges est déposé au Secrétariat-Economat de l'Hospice général, où toutes personnes pourront en prendre connaissance, ainsi que des quantités approximatives à fournir, tous les jours non fériés, de huit heures du matin à cinq heures du soir. (629)

A VENDRE
JOLIE PETITE VOITURE
A quatre roues.
S'adresser au bureau du journal.

A LOUER

PRÉSENTMENT.
Ou pour la Saint-Jean prochaine,
PORTION DE MAISON
S'adresser à Saint-Joseph, rue Haute-Saint-Pierre.

A VENDRE

Grand assortiment DE BEAUX PLANTS DE PEUPLIERS
Suisses et d'Italie.

CHEVELUS DE VIGNES ROUGES de Bourgogne, PINOT BLANC, Griffes D'ASPERGES d'Argenteuil, etc., etc.
S'adresser à M. MARCHEAU, pépiniériste à Brain-sur-Allonnes (Maine-et-Loire). (503)

M^{re} BEAUREPAIRE, avoué à Saumur, demande un petit clerc

M^{re} MAURICEAU, huissier-audencier, demande de suite un petit clerc.

PUITS FORÉS

Ces PUIITS peuvent se creuser en toutes saisons, dans les terrains d'alluvion, sables et quelques tufs. Dans les caves, dans un espace de deux mètres carrés, sans compromettre la solidité de la maison. S'adresser à M. C. CARRIÈRE, pompier à La Menitrie (Maine-et-Loire).

L'AGRICULTEUR FRANÇAIS

ASSURANCE MUTUELLE A COTISATIONS FIXES
Contre la MORTALITÉ du Bétail et des Chevaux.
Siège social: 1, Carrefour de la Croix-Rouge, 1, PARIS.

Les exercices sont de 3 mois. Les Comptes réglés chaque trimestre sont soumis à une Assemblée et les Sinistres payés immédiatement après. — Pour renseignements, prospectus, tarifs, s'adresser à la Direction générale.
On demande des Agents pour 1, 2 ou 3 Cantons. (492)

Goutte, Gravelle Neuf guérisons sur dix.
SALICYLATE LITHINE
SCHLUMBERGER
SEUL BREVETÉ
60 pilules — Flacon 5 frs
préparé par CHEVRIER, Pharmacien, 21, boulevard Montmartre, Paris.
Dépôt à Saumur, ph^{ie} GARLIN.

LIBRAIRIE ABEL PILON

A. LE VASSEUR, Succ^r, ÉDITEUR
33, rue de Fleurus, 33 PARIS

CINQ FRANCS PAR MOIS

jusqu'à CENT francs d'acquisition
Pour un achat au-dessus de cent francs, le paiement est divisé en vingt mois
Dictionnaires, Histoire, Géographie, Littérature, Ouvrages illustrés, Gravures, Musique, etc.
EXTRAIT DU CATALOGUE. — OUVRAGES DE FOND
GRAND ATLAS DÉPARTEMENTAL de la France, de l'Algérie et des Colonies. 106 cartes et texte contenant la matière de dix vol. in-8. 2 vol. reliure riche. Prix: 125 fr., payables 30 fr. par 4 mois.
GRAND ATLAS UNIVERSEL ancien et moderne, par DUPOND. 40 cartes double in-folio. Prix: 90 fr.
TRAITÉ GÉNÉRAL DE BOTANIQUE par HERING, GÉRARD et REVELL. 4 beaux vol. gr. in-8. dont 2 vol. Atlas cont. 102 planches magnifiquement coloriées. Prix: 200 fr., payables 25 fr. par trimestre.
TRAITÉ GÉNÉRAL D'HORTICULTURE théorique et pratique, par GÉRARD, DUPUIS et HERING. 6 beaux vol. grand in-8, dont 3 Atlas contenant 158 planches magnif. color. 250 fr., payab. 30 fr. par 3 mois.
FLORE MÉDICALE de la France, de l'Algérie et des Colonies, par DUPUIS, REVELL et BAULON. 6 beaux vol. gr. in-8, dont 3 Atlas contenant 152 planches in-4, magnifiquement coloriées. Prix: 300 fr., payables 30 fr. par 3 mois.
LES TISSUS ANCIENS du costume, des miniatures et des documents inédits, par GUENARD. (Ouvrage hors concours à l'Exposition de 1875.) 50 planches. Ouvrage s'adressant aux dessinateurs de l'industrie, orfèvres, bijoutiers, fondeurs, papiers peints, vitraux, broderie, céramique, etc. 50 planches en carton. Prix: 60 fr.
DICTIONNAIRE D'HISTOIRE NATURELLE par D'ORIGNY et un grand nombre de nos savants éminents. Nouvelle édition. 33 volumes Texte et Atlas de 340 planches en 3 volumes. Prix: 400 fr., payables 50 fr. par trimestre.

Envoi franco des Catalogues de Librairie et de Musique

INJECTION BROU

Hygiénique, Infaillible et Préserve. — La seule guérissant sans lui rien adjoindre.
30 ans de succès. — Se vend dans toutes les bonnes Pharmacies de l'univers et à Paris, chez J. FERRE, Pharmacien, 102, rue Richelieu, Successeur de BROU.



LE JOURNAL DES CAMPAGNES

Paraissant tous les samedis
AVEC DE MAGNIFIQUES GRAVURES
5 fr. par an.
Le Journal des Campagnes est le meilleur marché et le plus varié de toutes les publications spéciales. Chaque numéro contient un article relatant les principaux faits de la semaine, de nombreux articles et notes agricoles, horticoles et de jardinage. Une jurisprudence rurale. Des recettes hygiéniques et d'économie domestique. Ainsi que le cours détaillé des principales denrées, la cote des valeurs de bourse, etc., etc.
Envoi gratuit de numéros spécimens, sur demande.
Administration: 18, rue Dauphine, à Paris.

Librairie Aug. BOYER et C^{ie}, rue Saint-André-des-Arts, 49, Paris.
Envoi FRANCO au reçu d'un mandat-poste ou de timbres.

P. LAROUSSE

PETIT DICTIONNAIRE COMPLET DE LA LANGUE FRANÇAISE

COMPRENANT:
1^o Une nomenclature très-complète de la langue, avec la nouvelle Orthographe de l'Académie, les étymologies et les diverses acceptions des mots appuyées d'exemples;
2^o Des développements encyclopédiques relatifs aux mots les plus importants des Sciences, des Lettres et des Arts;
3^o Un dictionnaire des locutions grecques, latines et étrangères;
4^o Un dictionnaire historique, géographique, artistique et littéraire.
QUATRE DICTIONNAIRES EN UN SEUL
Nouvelle édition illustrée de 1,500 gravures.
Un fort volume in-18 à 2 colonnes, cartonné, 3 francs; relié à l'anglaise, 4 francs; relié demi-chagrin, 4 francs 50 cent.
Saumur, imprimerie de P. GODET.